

Marrakech,  
11 &12 Novembre 2015

## Projet PEDEL : Promotion Economique et Développement Local dans les provinces excentrées du Maroc



### Rapport de Synthèse de l'Atelier

### « Perspectives De Développement Et Potentialités Economiques Des Provinces Excentrées Du Maroc »



**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit

## Table des matières

<b>I- Introduction</b>	<b>2</b>
1- Contexte de l'atelier	2
2- Les Objectifs de l'atelier	2
3- Les participants à l'atelier	3
<b>II- Première Journée de l'atelier</b>	<b>4</b>
1- Approche et stratégie de la GIZ	4
2- Présentation du projet PEDEL (Objectifs, mission et contributions)	4
3- Présentation des potentialités économiques et des conditions institutionnelles dans les 5 provinces	5
4- Présentation des Chaines de Valeurs et les critères de sélection	6
<b>III- Deuxième Journée de l'atelier</b>	<b>8</b>
1- Résultats de sélection des chaines de Valeurs par province, débat et échange	8
2- Récapitulatif des chaines de valeurs sélectionnées par province	12
3- Les résultats du travail des groupes : Restitution et débat	12
a- La Province de MIDELT :	13
b- La Province de TINGHIR :	14
c- La Province d'Ouarzazate :	15
d- La Province de Zagora :	16
e- La Province de TATA :	16
<b>IV- Le cadre institutionnel et la feuille de route Globale : Homogénéisation</b>	<b>18</b>
1- Acteurs potentiel de développement local : rôle et prorogative	18
2- Cadre Constitutionnel : Conception préliminaire.	18
3- Feuille de Route : Propositions et débat	18
4- Feuille de Route Globale du Développement économiques des Provinces	19
<b>V- Evaluation des travaux de l'atelier.</b>	<b>20</b>
1- Appréciation des Participants	20
2- Annexe	21

## I- Introduction

Le projet « Promotion de l'économie et développement rural dans les régions excentrées du Maroc » (PEDEL) est intégré dans le domaine d'action « Stabilisation économique » du BMZ1.

Cinq provinces qui font partie des plus pauvres au sud du pays ont été choisies comme zone d'intervention. Il s'agit des provinces suivantes, voisines les unes des autres du Nord au Sud : Midelt, Tinghir, Ouarzazate, Zagora et Tata. Il est attendu de ce projet une amélioration de la performance économique des acteurs défavorisés, surtout pour la population rurale, et notamment les femmes et les jeunes.

Le projet intervient dans un contexte institutionnel marqué par la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2011. Ainsi des lois organiques relatives aux collectivités territoriales (régions ; provinces ; communes) et la loi organique des finances entrent en application et nécessitent l'établissement de nouvelles structures et procédures administratives, notamment le Fonds pour la Mise à niveau territoriale et le fonds de solidarité interrégionale. Parallèlement, le Chef de Gouvernement vient de créer par décret une commission interministérielle chargée d'adopter la Stratégie Nationale de l'Emploi et d'élaborer et mettre en œuvre son plan d'action. De nouveaux mécanismes de financement du développement local sont mis en place.

### 1- Contexte de l'atelier

L'atelier sur les « PERSPECTIVES DE DEVELOPPMENT ET POTENTIALITES ECONOMIQUES DES PROVINCES EXCENTREES DU MAROC » s'est déroulé à Marrakech les 11 et 12 novembre 2015. Ledit atelier vient marquer une étape très importante du processus de « promotion économique et développement local dans les provinces excentrées du Maroc », programme initié par la GIZ en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc.

Après quatre mois consacrés à la rencontre des acteurs socioéconomiques et institutionnels locaux dans la zone d'implantation du Projet PEDEL, plusieurs études et analyses du contexte local dans les cinq provinces concernées ont été effectuées.

### 2- Les Objectifs de l'atelier

**L'atelier a été une occasion fort opportune pour :**

- Le partage et l'échange avec les partenaires principaux autour des objectifs, de la démarche de la GIZ et du projet ainsi qu'autour des résultats clés des travaux d'analyse institutionnelle et potentialités économiques au niveau de chaque province.
- La sélection de deux chaînes de valeurs par province sensée faire l'objet d'une planification opérationnelle avec les partenaires d'exécution et les parties prenantes.
- L'assise d'une feuille de route pour le processus du développement économique au niveau de chaque province.

---

<sup>1</sup> BMZ : Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et développement

### 3- Les participants à l'atelier

#### Les participants des 5 Provinces:

PROV INCE	Nom & Prénom	Fonction
MIDELT	Said TAHIRI	Président CP
	Hassan MECHRAF	Chef DCL
TINGHIR	Mohamed MOUTAOUAKID	Chef DCL
	Lahcen DAOUDI	Président CP
OUERZAZATE	Omar KBIRI	ADP- DCL
	Hajoub BACH	Vice-Président CP
	Said AFROUKH	Président CP
ZAGORA	EI Hassan BENTAYEB	Chef DAS
	Abberrahim CHAHID	Président CP
TATA	Abdellah AGUENAOU	Chef DAR
	Lhoucine MAMZE	Président CP

#### L'équipe du projet PEDEL composée de :

- Madame Dr. Susanne GEIPERT, Conseillère Technique Principale
- Madame Bouchra NASSIF, Assistante Administrative et financière du Projet
- Monsieur Ahmed BOUYAHIAOUI, Conseiller Technique de la province d'Ouarzazate
- Monsieur Mohammed AZZOUZ, Conseiller Technique de la province de Zagora
- Monsieur Abdelaziz EL GUEROUA, Conseiller Technique de la province de Midelt
- Monsieur Mohamed MAHRACH, Conseiller Technique de la province de Tinghir

L'équipe s'est tachés à préparer et organiser l'atelier de Marrakech, appuyés par Madame Solines LARNAUD et Monsieur Alexis PAPADOPOLOUS respectivement de la GIZ Sénégal et du BET AFCI,

## II- Première Journée de l'atelier

Comme il a été prévu dans l'agenda initial, les travaux et les présentations ont connu une bonne participation et les participants ont manifesté une réactivité objective et positive. Lors de la première journée, des exposés préparés par l'équipe de PEDEL ont été présentés :

1. Approche et stratégie de la GIZ
2. Présentation du projet PEDEL (Objectifs, missions et contributions)
3. Présentation des potentialités économiques et des conditions institutionnelles dans Les 5 provinces
4. Présentation des Chaines de Valeurs et les critères de sélection

Les points focaux et les présidents des conseils provinciaux ont suivi et avec un grand et manifeste intérêt les exposés. Ils ont activement participé également aux débats et aux échanges après chaque exposé.

### 1- Approche et stratégie de la GIZ

Le 1<sup>er</sup> exposé de Madame Bouchra NASSIF a permis aux participant d'avoir une idée d'ensemble sur la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), les pays et les domaines de son intervention autour du monde. Il a été retenu que le Maroc est l'un des pays les plus prioritaires dans la Stratégie de Coopération du Gouvernement Fédéral Allemand. Il y intervient sur quatre (4) domaines prioritaires au lieu de trois (3) seulement dans le reste du monde et dans les cas échéants à savoir :

1. Gestion de l'eau et énergies renouvelables
2. Environnement et changements climatiques
3. Gouvernance et Migrations
4. Développement économique durable et promotion de l'emploi

Le portefeuille de la GIZ au Maroc est actuellement de 21 million d'euros et ses efforts sont déployés sur 30 projets. L'enveloppe budgétaire est candidate à une augmentation et la coopération avec le gouvernement devient de plus en plus étroite. L'Allemagne fédérale est en train d'assister le Gouvernement marocain dans la préparation et l'organisation de la COOP 22 qui se déroulera à Marrakech en 2016.

Il est à souligner aussi que le partenariat GIZ- Ministère de l'intérieur est très fructueux et aboutit à des résultats visibles et tactiles sur le terrain, notamment en matière de la gestion de la migration et dans la promotion économique et de l'emploi, le projet en cours de réalisation ans les provinces excentrées du Royaume.

### 2- Présentation du projet PEDEL (Objectifs, mission et contributions)

Le 2<sup>ème</sup> exposé de Monsieur Abdelaziz EL GUEROUA a porté sur le processus PEDEL, les objectifs, les résultats attendus ainsi que sur les indicateurs susceptibles de le soumettre à une analyse continue et mesurer son impact auprès des populations locales des cinq provinces. Il est attendu de ce programme à ce qu'une stratégie soit élaborée et applicable dans des autres provinces du Maroc. Une attention particulière est portée à ce programme du Ministère de l'intérieur.

L'exposé a mis en relief les objectifs opérationnels du projet apparaissant sous forme de résultats des activités. Le premier résultat est la création du cadre institutionnel sous la forme de mise en place d'un comité de pilotage dans chacune des provinces. Le second résultat est l'élaboration, dans chacune des provinces pilotes, des stratégies et plans de travail pour deux Chaines de valeurs, avec identification des besoins en termes de formation et d'appui général pour deux secteurs. Le troisième résultat consiste à offrir un appui sous forme de conseils aux acteurs économiques dans chacune des provinces. Cet appui serait fourni sous la forme de guide d'informations et de prestations pour la promotion de l'économie locale, et aussi d'encadrement de proximité par deux conseillers/ères. Le quatrième résultat serait la mise en œuvre d'une stratégie de diffusion à grande échelle des outils mise en place dans le projet, notamment sous la forme de quatre instruments et formats novateurs sont préparés dans les langues des groupes cibles. La première étape de cette diffusion le serait à travers l'identification de deux provinces supplémentaires.

Le Président du Conseil Provincial de Ouarzazate a explicitement indiqué que le projet venait à point au moment où démarrait l'élaboration des plans de développement des provinces. Ils ont fait montre d'un fort désir de s'appropriier les objectifs et la démarches du projet et de veiller à sa réussite.

### 3- Présentation des potentialités économiques et des conditions institutionnelles dans les 5 provinces

Le 3ème exposé a porté sur trois points principaux : les potentialités économiques de la zone d'implantation du projet, les conditions politiques et institutionnelles de la mise en place PEDEL et les acteurs concernés par le processus.

La présentation de Monsieur Mohamed MAHRACH se base sur les études et les analyses effectuées par les experts de l'AFC. Elle a mis en exergue les ressources de la zone, chiffré les capitaux humain, naturel et social sur lesquels repose le programme. L'exposé a éclairci les secteurs économiques importants ayant une capacité de jouer le rôle de locomotive pour la promotion économique de l'emploi dans chacune des provinces concernées par le projet PEDEL. Elle enfin exposé la situation institutionnelle et les la cartographies des structures institutionnelles, les institutions représentatives ainsi que les acteurs de coopération et de la société civile présentes dans chacune des provinces et susceptibles de se mobiliser pour une synergie dans le futur pour une prospérité socioéconomique fort souhaitable.

La présentation a mis l'accent sur l'ampleur de la mission et l'étendue de la zone d'intervention. Mais vu la volonté affichée de la part du partenaire et la motivation des institutions pour la mobilisation des énergies et la création d'une dynamique autour du programme, toutes les interventions ont montré une satisfaction des données présentées.

Bien que certains participants se soient penchés sur les critères à base desquels il a été choisi un secteur plutôt qu'un autre ; le cas de la Province d'Ouarzazate, de Zagora et de Midelt :

- Concernant Ouarzazate, les représentants ont manifesté une réserve à propos des secteurs et des chaînes de valeurs ressorties dans les résultats des études et analyses du contexte socioéconomique de l'AFC- GIZ. Ils priorisent le secteur du cinéma et le tourisme comme potentialités susceptibles de promouvoir l'emploi et le revenu de la population de la province.
- Les participants représentant la province de Zagora ont mis en avant les bivouacs dans le désert, la sablo-thérapie et les sports du désert comme activités avec un grand potentiel de la promotion économique dans la province.

Il a été mis en exergue que les études ont pris en considération la réalité telle que présentée en chiffres disponibles dans les services de la province et ceux du HCP et du RGPH. Le choix des secteurs n'est, en aucun cas, une tendance de préférence subjective mais il a été, en grande partie, fait recours au maximum d'objectivité possible.

Tableau 1 : Le PIB (Produit Intérieur Brute) et PA (Population Active) selon les secteurs économiques dans les 5 provinces

Provinces	MIDELT		TINGHIR		OUARZAZATE		ZAGORA		TATA	
	%PIB	% PA	%PIB	% PA	%PIB	% PA	%PIB	% PA	%PIB	% PA
<b>Agriculture, forêts et services annexes</b>	49	69	35	61	24	51	25	51	31	53
<b>Industrie d'extraction et de transformation</b>	5	3	7	5	13	10	7	5	3	4
<b>Bâtiments et travaux publics</b>	11	7	23	16	17	14	26	21	8	10
<b>Commerce</b>	11	6	11	5	11	6	11	6	21	13
<b>Hôtels et restaurants</b>	1	1	2	1	5	3	3	1	1	1
<b>Autres</b>	23	14	22	12	30	16	28	16	36	19
<b>Total</b>		100		100		100		100		100

L'accent de sélection plus tard a été mis sur les deux secteurs ayant un grand pourcentage de d'occupation de la population et générant un plus grand PIB au niveau de chaque province.

#### 4- Présentation des Chaines de Valeurs et les critères de sélection

Le dernier point présenté sur les potentialités économiques que représente chacun des secteurs les plus importants par province a stimulé un débat bien détaillé. Lors de la présentation de Monsieur Ahmed BOUYEHIAOUI, dont l'exposé a porté sur la définition, le processus et les critères de sélection de chaîne de valeurs, il a été élucidé que la chaîne de valeur comporte trois dimensions de base :

- Technique : elle est un enchaînement d'opération, allant de l'amont à l'aval.
- Institutionnel : elle est le fait d'acteurs de natures et de force diverses.
- Economique : elle se définit à la fois par un produit, une technologie et un marché.

La méthode ValueLinks-GIZ consiste à identifier l'univers des chaînes de valeurs potentiellement porteuses du développement et à les noter en fonction de la liste des critères. Pour le contexte du projet, les critères sélectionnés étaient les suivant :

Critères et leur degré de validité	Score pour les chaînes de valeur (à titre d'exemple)				
	CV 1	CV 2	CV 3	CV 4	CV 5
Potentiel donné dans la CV pour augmenter et renforcer l' <b>emploi</b> dans la Province	2	3	1	3	3
La CV offre des opportunités d'emploi pour les <b>jeunes et pour les femmes</b>	3	3	2	2	1
<b>Développement croissant du marché</b> et de la valeur ajouté pendant les derniers 5 ans	2	2	2	3	2
Produit/service important en termes de <b>rentabilité</b> pour les acteurs de la CV et en termes de volume et de valeur pour l'économie de la Province	1	3	3	3	3
<b>Barrières d'entrée</b> dans le marché relativement basses pour les PME et TPE	3	3	3	3	3
Présence <b>d'organisations professionnelles</b> des acteurs et de structures d'appui pour les acteurs de la CV	3	3	2	3	3
Présence des modèles d'entreprises inclusifs ( <b>Inclusive Business Models</b> ) et leur potentiel de mise à l'échelle (up-scaling)	3	3	1	2	3
<b>Total:</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
<b>Rang:</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

La méthode de notation consiste à attribuer à chaque critère pour chacun des chaînes de valeur examinées une note allant de 0 (critère non pertinent), à 3 pour haut, avec 2 correspondants à moyen et 1 à bas.

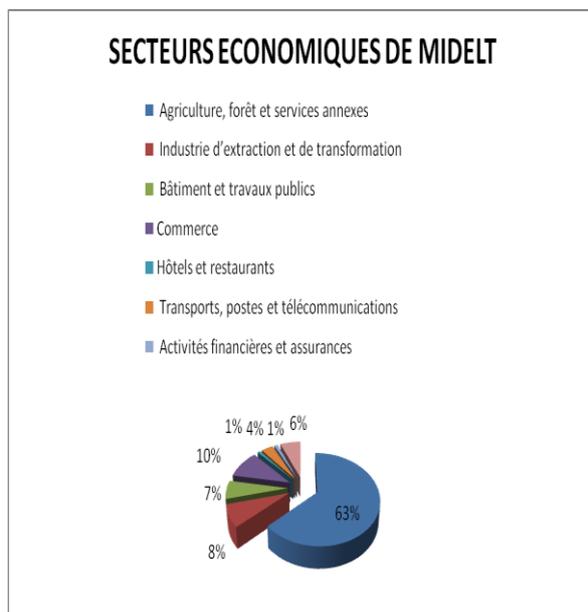
Les notes sont agrégées. Les chaînes de valeur peuvent être classées selon le degré de pertinence de leur sélection aux objectifs du projet. Tous les critères présentent un poids comparable dans le scoring.

Les travaux de groupes ont été introduits par un exemple concret portant sur la chaîne de valeur dattes, pour montrer le mode d'établissement des notes et de classification des chaînes de valeur.

### III- Deuxième Journée de l'atelier

Lors de la deuxième journée de l'atelier, quatre groupes ont été constitués : G1- Ouarzazate et Tata, G 2- Tinghir, G 3- Midelt et G 4- Zagora. Chacun des groupes était formé d'un représentant élu, du point focal et/ou d'un acteur de la province, d'un conseiller technique, avec l'appui des autres membres de l'équipe du projet PEDEL.

#### 1- Résultats de sélection des chaînes de Valeurs par province, débat et échange



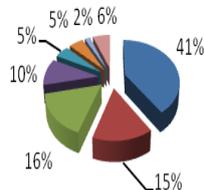
PROVINCE MIDELE				
Chaînes de valeur	Pomme	PAM	Tapis	Sculpture
Critères et degré de validité				
1 - Augmentation de l'emploi	3	2	1	1
2 - Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes	3	3	1	1
3 - Croissance du marché et de la valeur ajoutée / 3 dernières années	3	3	1	2
4 - Rentabilité importante	3	2	1	2
5 - Barrières à l'entrée basses/PME et TPE	3	2	3	1
6 - Organisations professionnelles et structures d'appui présentes	2	2	2	1
7 - Modèles d'entreprise inclusifs et potentiel de mise à l'échelle	3	1	1	1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
<b>Rang</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Concernant la province de Midelt, des éléments de compléments à l'exposé du diagnostic ont été suggérés : faire ressortir l'importance de la pomme et la nécessité de restructurer la filière pour favoriser les producteurs et réduire la mainmise des commerçants sur la valeur ajoutée, notamment à travers la création de plateforme et de coopératives de commercialisation. Le tourisme de montagne, le secteur minier et les plantes aromatiques offrent également un potentiel important de développement. Une attention devrait être accordée à la gestion des ressources hydriques de la province, à la gestion de l'érosion et au développement des énergies renouvelables, notamment solaire.

Le groupe de travail de la province de Midelt a effectué le choix de deux filières parmi quatre. Dans le secteur agricole, les filières « Pomme » et « PAM », pour Plantes aromatiques et médicinales, ont été analysées et notées. Dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat, c'est la filière « tapis » et la filière « sculpture des pierres » qui ont été analysées et notées. Le classement établi à l'issue du scoring a retenu les chaînes de valeur « Pomme » et « PAM ».

## SECTEURS ECONOMIQUES DE TINGHIR

- Agriculture, forêt et services annexes
- Industrie d'extraction et de transformation
- Bâtiment et travaux publics
- Commerce
- Hôtels et restaurants
- Transports, postes et télécommunications



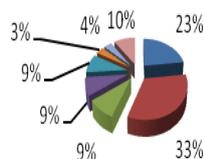
PROVINCE TINGHIR				
Chaines de valeur Critères et degré de validité	Rose à parfum	Pomme	Route	Habitat
1 - Augmentation de l'emploi	3	3	2	2
2 - Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes	3	2	1	2
3 - Croissance du marché et de la valeur ajoutée / 3 dernières années	3	3	1	2
4 - Rentabilité importante	3	2	2	2
5 - Barrières à l'entrée basses/PME et TPE	2	2	0	1
6 - Organisations professionnelles et structures d'appui présentes	3	1	0	2
7 - Modèles d'entreprise inclusifs et potentiel de mise à l'échelle	3	1	2	2
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>13</b>
<b>Rang</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

Les participants de Tinghir ont dit se retrouver dans la présentation du potentiel de la province venue dans l'exposé. Il a été reconnu que le secteur agricole est le principal secteur porteur d'emploi recelant un fort potentiel.

Le groupe de travail pour la province de Tinghir, après évaluation du poids relatif des secteurs clés (agriculture : 44%; BTP : 16%; secteur de l'extraction : 14%), a analysé et noté quatre chaînes de valeur. Il s'agit, dans le secteur de l'agriculture, des chaînes de valeurs de la rose à parfum et de la pomme, et dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des activités relatives à la route et l'habitat. L'application de la méthodologie de notation a conduit à la sélection de deux chaînes de valeur : la rose et la pomme.

## SECTEURS ECONOMIQUES A OUARZAZATE

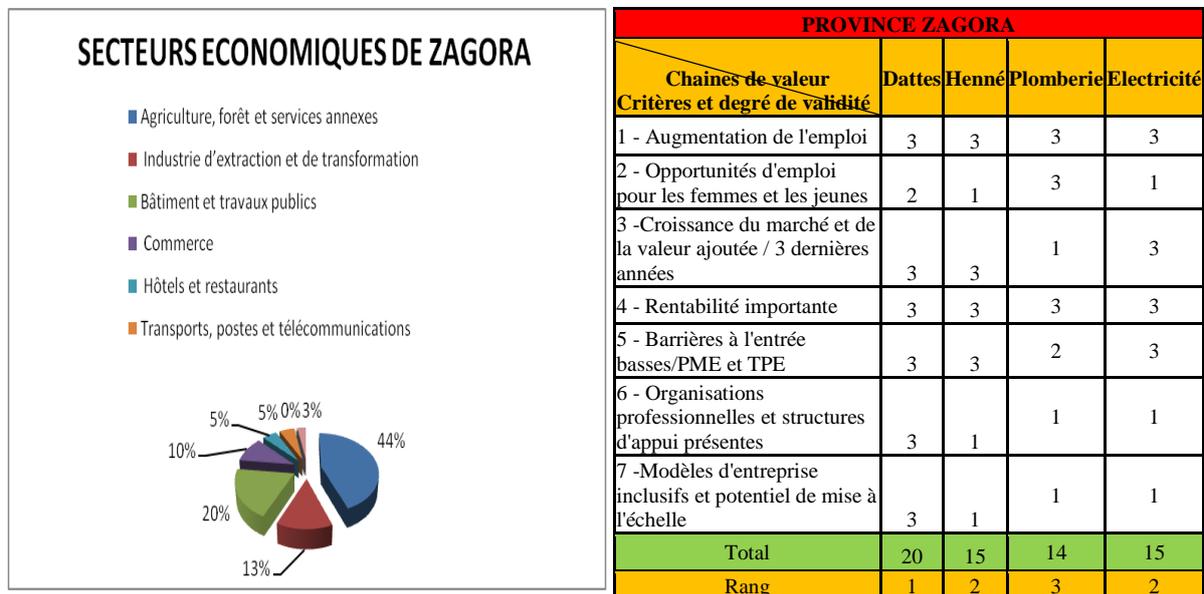
- Agriculture, forêt et services annexes
- Industrie d'extraction et de transformation
- Bâtiment et travaux publics
- Commerce
- Hôtels et restaurants



PROVINCE OUARZAZATE				
Chaines de valeur Critères et degré de validité	Safran	Tapis	Poterie	Olive
1 - Augmentation de l'emploi	3	3	2	3
2 - Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes	3	3	2	2
3 - Croissance du marché et de la valeur ajoutée / 3 dernières années	3	3	2	2
4 - Rentabilité importante	3	3	1	2
5 - Barrières à l'entrée basses/PME et TPE	3	3	3	2
6 - Organisations professionnelles et structures d'appui présentes	3	3	1	2
7 - Modèles d'entreprise inclusifs et potentiel de mise à l'échelle	3	1	0	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
<b>Rang</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Le groupe de travail de la province d'Ouarzazate a sélectionné les chaînes de valeur du safran et du tapis. Il a également été soulevé le critère de l'environnement comme norme à respecter et à inclure parmi les critères et à prendre en compte dans la sélection des chaînes de valeurs.

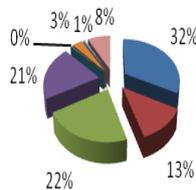
Ce qui a poussé l'équipe de PEDEL d'expliquer le processus et les critères de la sélection des chaînes de valeur. Les résultats des études effectuées par les experts de l'AFC et basées sur les données recueillies auprès des services de la province ainsi qu'auprès des institutions nationales et émanées des études spécialisées du HCP et du RGPH. Quant au critère environnemental il a été élucidé l'importance du point soulevé, cependant il est à noter que dans l'approche « chaîne de valeur », ledit critère rentre parmi les éléments de définition. Le critère de l'environnement demeure plus qu'un critère, mais un prédéterminant conceptuel inconditionné.



De même, les représentants de la province de Zagora ont souligné le rôle central du développement agricole et la nécessité de le valoriser par la création de services, tels que le froid et/ ou des activités de promotion des plantes aromatiques et médicinales. Après les échanges basés sur les résultats du diagnostic et des chiffres ressortis dans les analyses des potentialités économiques il a été sélectionné le secteur agricole. Le groupe de travail de Zagora a opté pour la chaîne de valeur des dattes, et dans le secteur du BTP, la chaîne de valeurs de l'électricité (maintenance).

## SECTEURS ECONOMIQUES DE TATA

- Agriculture, forêt et services annexes
- Industrie d'extraction et de transformation
- Bâtiment et travaux publics
- Commerce
- Hôtels et restaurants
- Transports, postes et télécommunications



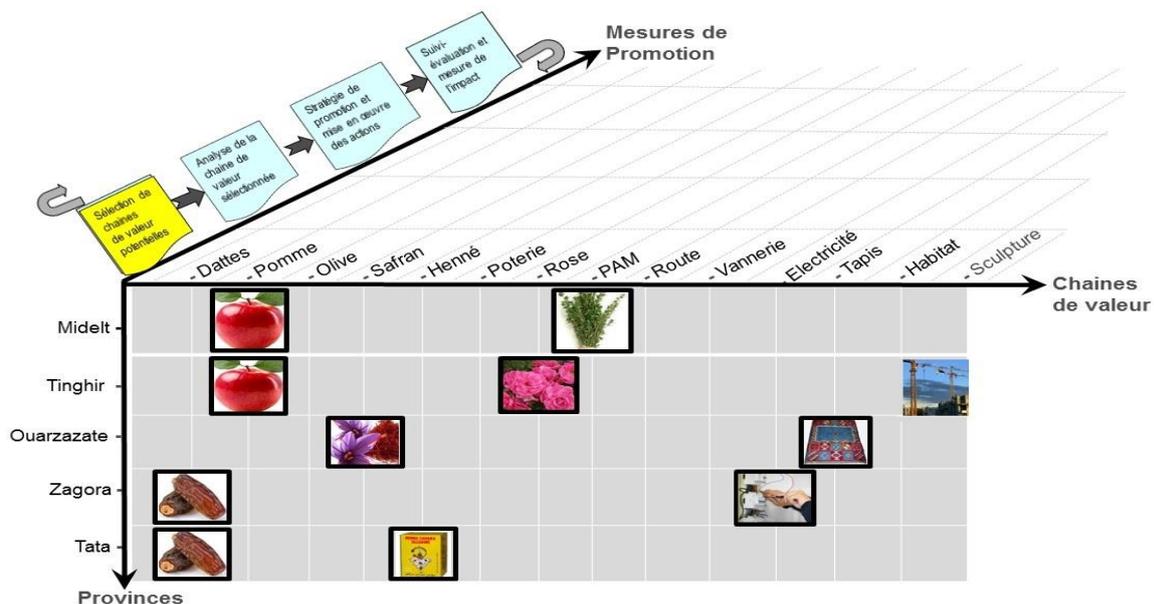
PROVINCE TATA				
Chaînes de valeur	Datte	Henné	Poterie	Vannerie
Critères et degré de validité				
1 - Augmentation de l'emploi	3	3	2	2
2 - Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes	3	3	3	3
3 - Croissance du marché et de la valeur ajoutée / 3 dernières années	3	3	3	2
4 - Rentabilité importante	3	3	2	2
5 - Barrières à l'entrée basses/PME et TPE	3	3	3	3
6 - Organisations professionnelles et structures d'appui présentes	2	3	2	2
7 - Modèles d'entreprise inclusifs et potentiel de mise à l'échelle	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
<b>Rang</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Les commentaires relatifs à la province de Tata ont souligné l'existence de potentialités diverses, notamment pour le secteur agricole dans la zone du moyen et du bas Draa. La mobilisation de ce potentiel passe par des actions visant à renforcer la visibilité de la province (marketing territorial) et son désenclavement, notamment à travers l'achèvement de l'aéroport. Un projet d'énergie solaire implanté dans la province de Tata, d'un montant de 21 milliards de dirhams, est programmé par MASEN. Un projet de distillation de l'armoise et de valorisation d'autres plantes aromatiques et médicinales est envisagé à Tata. Le groupe de travail de Tata a sélectionnés les chaînes de valeur des dattes et du henné.

## 2- Récapitulatif des chaines de valeurs sélectionnées par province

Les travaux des groupes se sont déroulés durant la matinée et une partie de l'après-midi et il est ressorti ce qui suit

Province	MIDELT		TINGHIR		OZZ		ZAGORA		TATA	
Critères et degré de validité	Pommes	PAM	Rose	Pomme	Safran	Tapis	Dattes	Electricité	Dattes	Henné
1 - Augmentation de l'emploi	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
2 - Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes	3	3	3	2	3	3	2	1	3	3
3 - Croissance du marché et de la valeur ajoutée / 3 dernières années	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4 - Rentabilité importante	3	2	3	2	3	3	3	3	3	3
5 - Barrières à l'entrée basses/PME et TPE	3	2	2	2	3	3	3	3	3	3
6 - Organisations professionnelles et structures d'appui présentes	2	2	3	1	3	3	3	1	2	3
7 - Modèles d'entreprise inclusifs et potentiel de mise à l'échelle (Up scaling)	3	1	3	1	3	1	3	1	1	0
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
<b>Rang</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>



### 3- Les résultats du travail des groupes : Restitution et débat

Après des séances de travail en groupe, chacun des groupes a sélectionné un modérateur pour la restitution des résultats. Les points focaux se sont chargés de la présentation comme suivant :

#### a- La Province de MIDELT :

Les rôles attribués aux acteurs en charge de la promotion du développement ont identifié :

Le Conseil provincial en tant que médiateur et acteur de la mobilisation du financement,

La province, en tant qu'administration territoriale. Il serait en charge de la coordination, de la communication et de la mobilisation des autres acteurs.

la DPA, l'OMRMVAT et le HEFCLD seraient confiés des rôles d'encadrement technique et de financement des actions.

L'Association des producteurs de pommes et le GIE de la filière prendrait en charge la valorisation de la production de la pomme et des PAM.

L'ANDZOA jouerait une fonction de financement et de suivi des projets.

Le groupe de Travail de Midet a également proposé un Plan d'action comme suit :

- 19 novembre 2015 : Réunion d'information,
- 24 novembre 2015 : réunions bilatérales avec la direction régionale de l'agriculture,
- 02 décembre 2015 : réunion avec le HCEFLD,
- 09 décembre 2015 : réunion avec l'ANDZOA
- 11 décembre 2015 : réunion avec le conseil provincial.

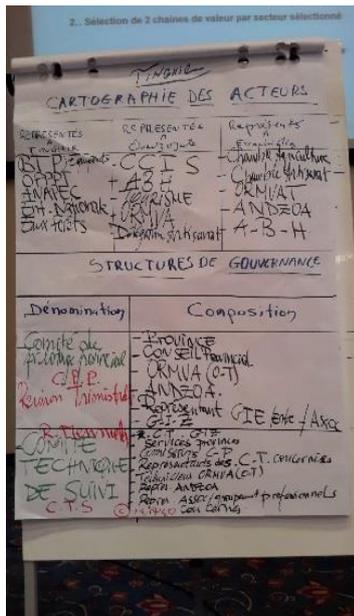
Une réunion du comité de pilotage suivrait les différentes réunions d'information et de sensibilisation des acteurs.

Structure	Rôles
CP	Lobbying - Appui financier Médiation - Communication
Province	Communication - Coordination - Appui financier, mobilisation
DPA	Encadrement - A.T. - Financement
HCEFLD	Encadrement - Financement
APPM GIE Pom	Valorisation
ANDZOA	Financement / Suivi

**b- La Province de TINGHIR :**

Le groupe de travail de Tinghir a proposé une structure de gouvernance du projet à l'échelle de la province et une cartographie fixant le rôle des acteurs. Il a observé la difficulté qui résultera du fait que de nombreuses structures et institutions intervenant dans le projet sont représentées en dehors de la province de Tinghir, à Errachidia et Ouarzazate (Chambres professionnelles, Agences de bassin, délégations ministérielles).

Il a identifié les rôles joués par les différents acteurs pour assurer les fonctions qui doivent être conduites pour la mise en œuvre du projet : coordination ; portage politique ; mobilisation ; appui financier ; encadrement et orientation ; organisation et lobbying ; fonction suivi évaluation et planification.



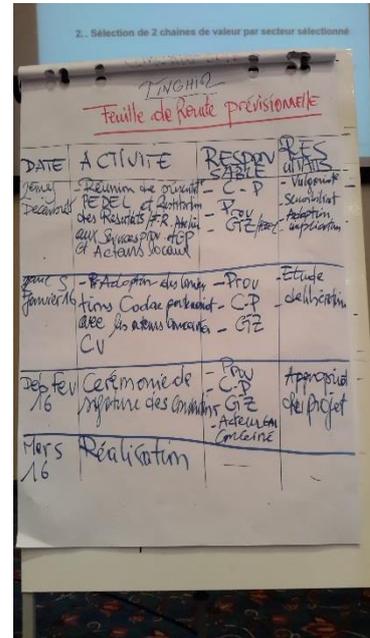
Pour le suivi et le cadrage institutionnel du développement local, il a été proposé la constitution d'un Comité de « Pilotage » Provincial, constitué de la province, du Conseil Provincial, de l'ORMA du Draâ et de l'ORMVA du Tafilalt, des GIE, de l'ANDZOA et de la GIZ. Ce comité tiendrait des réunions trimestrielles.

Le groupe de travail a proposé la constitution d'un sous-comité qu'il a baptisé « comité technique de suivi ». Celui-ci aurait la charge d'opérationnaliser les travaux du Comité de « Pilotage » Provincial. Il serait composé du Conseiller technique de la GIZ, des services provinciaux, des représentants des collectivités territoriales concernées, des techniciens de l'ORMVAD et de l'ORMVAT, de l'ANDZOA et des représentants des associations professionnelles. Le rôle et la place du secteur privé dans le processus du développement économique local ont été analysés et pris en compte. La pertinence de son intervention a été mise en évidence conditionnée par sa remise en valeur, tel que mentionné dans la note ci-dessous.

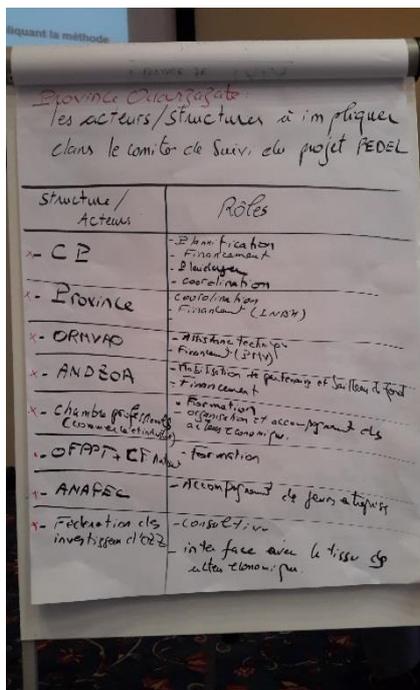
Le groupe de travail a proposé les éléments d'une feuille de route associant les principaux acteurs du développement dans la province. Le conseil provincial et la province, avec l'assistance technique de la GIZ, agiraient conjointement pour mobiliser les acteurs dans une réunion qui se tiendrait la deuxième semaine de décembre 2015. Cette réunion aurait comme objectifs la vulgarisation de l'approche du projet, la sensibilisation aux objectifs du projet, l'établissement d'un consensus sur le projet et l'implication des acteurs garantir le processus du développement économique local dans la Province.

Dans une deuxième étape, le groupe a proposé pour la troisième semaine de janvier 2016, une réunion ayant pour objet la proposition et l'étude des conventions-cadre de partenariat avec les acteurs concernés et intervenant potentiel dans la réalisation des activités de PEDEL.

Une troisième réunion aurait lieu début février 2016, pour une cérémonie de signature pour adopter le plan d'action du projet au niveau de la province.



**c- La Province d'Ouarzazate :**



Le groupe de travail de Ouarzazate, animé par Monsieur Bouyahiaoui a travaillé sur les acteurs et les structures à impliquer dans le processus du développement de la province. Il a ensuite attribué des rôles et désigné des responsabilités de chacun des acteurs pour qu'à la fin, il ait proposé un agenda de réunion et des dates pour la tenue des activités.

Les principaux acteurs identifiés sont le conseil provincial, la province, l'ANDZOA, l'OFPPT, la chambre d'agriculture, les groupements d'intérêt économique et l'ANAPEC ainsi que les fédérations des investisseurs, pour le rôle non négligeable du secteur privé dans la promotion économique et de l'emploi ainsi que dans l'amélioration du revenu de la population locale, notamment des jeunes et des femmes.

Les fonctions mises en relief leur ayant été attribuées, sont le financement, la coordination et l'assistance technique. Il a attribué le rôle d'accompagnement des jeunes et des acteurs économiques à l'ANAPEC et à la Chambre de commerce, qui serait tributaire de la formation et de l'organisation. Tandis que la mobilisation des fonds et des financements est un rôle départagé entre la Province, le conseil Provincial, l'ORMVAO via l'INDH et l'ANDZOA.

Il a proposé une feuille de route prévoyant une réunion liant les responsables de la province, du Conseil provincial et le conseiller technique entre le 7 et le 11 décembre.

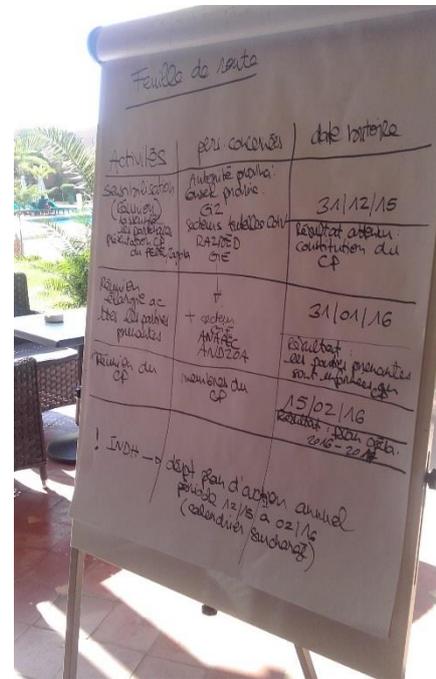
**d- La Province de Zagora :**

Les principaux acteurs ayant été identifiés par le Groupe de travail de Zagora sont la province, le conseil provincial, l'OMRVAD, l'ANDZOA, l'OFPPT, l'ANAPEC, les GIE et le RAZMED (réseau des associations de développement de la province de Zagora).

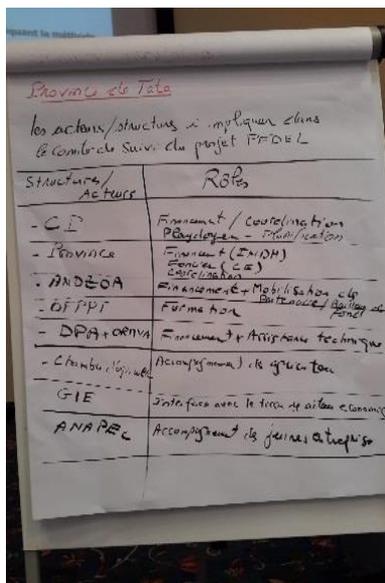
Les fonctions retenues sont la médiation, le lobbying, l'assistance technique et la communication.

La feuille de route proposée dans le groupe de travail est résumée dans le tableau ci-dessous :

Activités	Institutions concernées	Date butoir
<b>Sensibilisation (réunion rassemblant les partenaires ; présentation au conseil provincial du PEDEL)</b>	Autorités ; CP ; GIZ ; RAZMED ; GIE	31/12/2015
<b>Réunion élargie avec toutes les parties prenantes</b>	Autorités ; CP ; GIZ ; RAZMED ; GIE + secteur ANAPEC et ANDZOA	31/01/2016
<b>Réunion du Comité de « pilotage »</b>	Membres du comité de « pilotage »	



**e- La Province de TATA :**



Le groupe de Travail de TATA a été animé aussi par Monsieur Bouyahiaoui. Ce qui a fait que l'ordre de travail et la structure des résultats apparaissent plus au moins similaires, surtout si on prend en considération la similitude des deux provinces dans la structure représentative et institutionnelle.

Son analyse des acteurs a fait ressortir les rôles du Conseil provincial, de la province, de l'ANDZOA, de la chambre d'agriculture, de l'OFPPT, des Groupements d'Intérêts Economique et de l'ANAPEC. Le groupe de travail a notamment évoque le rôle du secteur privé dans le développement économique et la nécessité de son implication dans le processus de promotion économique et de l'emploi au niveau local que régional.

Les fonctions mises en relief, sont le financement, la coordination et l'assistance technique. Les GIE, présent aussi bien à Tata qu'à Ouarzazate leur a été confiée la mission d'interface avec e tissu des acteurs économiques locaux dans la province.

Le groupe de travail de Tata a proposé une feuille de route prévoyant une réunion liant les responsables de la province, du Conseil provincial et le conseiller technique entre le 7 et le 11 décembre.

Une réunion élargie avec les acteurs concernés sous forme d'un atelier de partage serait organisée le premier janvier 2016.

**Note :** Il est à mettre en exergue que la place et le rôle du secteur privé dans la promotion de l'emploi et le revenu de la population locale dans les provinces de l'implantation du projet PEDEL ont été mis en avance de toutes les réflexions et les débats lors de l'atelier. En revanche, vu la nature des secteurs les plus potentiels dans la zone, notamment les activités agricoles au premier lieu, l'esprit entrepreneurial reste encore à inculquer. Bien que le marché du travail familial et vivrier soit d'ores et déjà prédominant, les participants à l'atelier ont été conscients de l'ampleur de l'exigence à transformer cette économie, de tendance solidaire et globalement informelle, en une économie du marché formalisé. La représentation du secteur privé dans les comités de suivi éventuel et en tant que bénéficiaires des activités de la dynamique de PEDEL demeure importante et évidente. Les GIE, les Coopératives et les petites et moyennes entreprises, acteurs économiques potentiels dans la promotion de l'emploi et du revenu auprès de la population dans la zone de PEDEL constituent un épisode incontournable dans la série de développement local espéré.

Il a été remarqué et souligné l'importance et la nécessité d'associer la femme afin qu'elle regagne sa place naturelle dans ce processus de développement local. Les participants envisagent d'encourager et de tout faire à ce que la femme, groupe cible, actrice et bénéficiaire du processus, joue son rôle dans la dynamique de la promotion économique et le développement local.

## IV- Le cadre institutionnel et la feuille de route Globale : Homogénéisation

### 1- Acteurs potentiel de développement local : rôle et prorogative

A l'issue des présentations des résultats des travaux de groupes, une discussion sur le principe et la mise en œuvre d'une approche plus homogène pour l'ensemble des provinces. Cette homogénéisation concerne : le cadre institutionnel, les plans d'action des provinces et le vocabulaire utilisé pour désigner les actions et les entités impliquées dans le projet PEDEL. Il a été admis que pour l'organisation des réunions, ce seront les autorités de tutelle qui assureront la coordination. Le rôle de la GIZ resterait principalement un rôle d'assistance technique.

Le débat s'est également focalisé sur les dimensions de la gouvernance du développement local, sur le rôle du conseil provincial et l'apport du projet PEDEL. Par ailleurs, la cartographie des acteurs représente un outil utile au conseil provincial, pour la conduite de son action de plaidoyer et de mobilisation en faveur du développement.

Le rôle du conseil provincial est d'identifier les problématiques génératrices d'emploi. Il se doit d'organiser les synergies et la convergence de l'action des différents acteurs du développement local. Il s'agit cependant d'identifier le rôle et les apports des différentes parties prenantes, telles que l'ANDZOA, pour les mobiliser dans l'action de développement. L'amélioration du cadre de gouvernance devrait concerner toutes les institutions ainsi que le secteur privé bien évidemment. En particulier, les communes disposent de ressources financières limitées. Les chambres professionnelles sont, de par leur fonction et prorogatives, tributaire de fournir un effort en synergie avec le conseil provincial pour favoriser la dynamique de création et de développement des PME dans la zone.

### 2- Cadre Constitutionnel : Conception préliminaire.

Les points soulevés dans la discussion de l'exposé ont portés sur le risque véhiculé par la création d'une nouvelle structure institutionnelle dont les responsabilités pourraient chevaucher celles des structures existantes et sur le fait que la pertinence de l'approche proposée nécessite un diagnostic préalable. Il a été répondu par l'équipe du projet que le PEDEL n'envisage pas la création de structures se rajoutant aux structures existantes. Certains participants ont indiqué qu'il fallait éviter d'alourdir le projet avec des organes de gouvernance surdimensionnés. Le projet PEDEL devrait éviter le chevauchement des rôles. Il intervient dans le contexte d'une transition. Il peut apporter beaucoup, cependant il est important d'éviter de le charger de trop nombreux objectifs.

### 3- Feuille de Route : Propositions et débat

Quant à la partie de la feuille de route préliminaire, les participants de chaque province ont listé les acteurs potentiels susceptibles d'être associés au processus du développement économique local dans les provinces cibles du projet PEDEL. Ils ont également prédéterminé leur rôle éventuel dans le processus. Ainsi que les groupes se sont tâchés à élaborer un projet de feuille de route initiale en fonction des conditions et des circonstances de chaque province. Une attention particulière a été portée au rôle des réunions proposées par les groupes de travail et à leur calendrier. Il a été convenu que les réunions de partage des résultats de l'atelier devaient se dérouler en novembre et décembre 2015. Le responsable de la convocation de cette réunion serait le point focal au niveau de la province.

Les réunions bilatérales avec les différents acteurs sont envisageables de janvier à avril 2016. Elles seront convoquées par le point focal de chaque province. Les réunions avec le conseil provincial qui auront un rôle décisif pour assurer son appropriation au développement économique sont envisagées en mai et juin 2016. La responsabilité de leur organisation revient au point focal.

#### 4- Feuille de Route Globale du Développement économiques des Provinces

	Date	Respons.
1- RU et partage de résultats	nov-déc 15	Pt focal
Transmission Min. intérieur	12/15	CTP/PEDEL
Clarification agenda R2 et 3	1/16	équipe PEDEL
2- Réunions Bilatérales avec les autres partenaires	jan-avril 16	Pt focal
3- Comité Provincial de dévelpt économique	mai-juin 16	Pt focal

Enfin, il convient d'envisager la signature des conventions cadres tripartites avec le conseil provincial de chacune des provinces de la zone du projet. La date des réunions devra être fixée à l'issue du processus.

A la fin des travaux, une clé USB, contenant toutes les études réalisées dans le cadre de PEDEL sur toutes les provinces et les secteurs économiques, chaînes de valeurs et les exposés présentés lors de l'atelier, a été mis à disposition des participants. Il est prévu qu'un rapport détaillé sur les travaux de l'atelier soit rédigé et diffusé à tous les participants de l'atelier, partenaires et parties prenantes du processus PEDEL.

Il est également envisagé la transmission au ministère de l'intérieur, par l'équipe PEDEL, un document sur la feuille de route, présentant l'agenda des réunions multilatérales (ensemble des acteurs des provinces) et des réunions bilatérales liant point focal, conseiller techniques et organismes publics et privés de développement.

Toutefois, le calendrier ne sera pas fixé. Une clarification de l'agenda de travail du projet pour l'ensemble des provinces serait disponible d'ici janvier 2016. La proposition d'agenda sera élaborée par l'équipe PEDEL.

## V- Evaluation des travaux de l'atelier.

### 1- Appréciation des Participants

La démarche pour évaluer les travaux de l'atelier a consisté à demander aux participants, dans un tour de table ; de donner leur appréciation des résultats de l'atelier. Nous citerons à ce propos les interventions des participants.

- Pour Mr DAOUDI, Président du Conseil Provincial de Tinghir : « Nous avons acquis un bagage à présenter au Conseil Provincial dans une réunion de présentation du projet que nous organiserons ».
- Pour Mr MOUTAOUAKID, responsable de la Division des Collectivités locales de la province de Tinghir, « le projet PEDEL intervient au bon moment. Il est conçu de façon à créer une dynamique d'action et assurer une coopération efficace de la province avec le Conseiller Technique du projet PEDEL. Il y a une véritable complémentarité du projet PEDEL avec la logique du plan d'action de la province. Les résultats du projet ne pourront être que bénéfiques aux acteurs territoriaux de la province de Tinghir ».
- Pour le vice-président du Conseil Provincial de Ouarzazate, « nous sommes dans le début de la route. Le projet est venu à temps avec une valeur ajoutée. Il donnera une vision au Conseil Provincial durant la phase de mise en œuvre de son programme ».
- Pour M. BENTAYEB, chef de la Division de l'Action Sociale de la province de Zagora, « l'organisation de l'atelier a été bonne. Le projet PEDEL s'intègre dans la dynamique territoriale de toutes les provinces. Je lui souhaite une pleine réussite ».
- Pour le chef de la Division des Affaires Rurales de la province de Midelt, « l'atelier a été bénéfique. De même le projet et sa feuille de route seront très utiles pour appuyer la planification et contribuer au développement durable de la province ».
- Pour le chef de la Division de l'Action Sociale de la province de Midelt, « les objectifs du projet PEDEL concorde avec les objectifs de développement de la province. »
- Pour M. TAHIRI, président du Conseil Provincial de Midelt, « Je voudrais faire part de ma fierté d'être avec vous. Le travail qui a été présenté lors de cet atelier est un excellent. Je tiens à manifester mes remerciements à la directrice du projet, Mme GEIPERT ».
- Pour M. AGNAOU, chef de la Division des Affaires Rurales de Tata, « je tiens à vous faire part de mes remerciement au nom de la province de Tata. Le projet PEDEL apportera une valeur ajoutée certaine au développement de la province ».
- Clôturent l'atelier, Mme GEIPERT a fait part de sa satisfaction : « Les objectifs de l'atelier ont été atteints. Nous sommes revenus à l'idée d'élaborer une feuille de route globale. Nous avons été trop ambitieux au début de vouloir des feuilles de routes par province. Apport essentiel de cet atelier, il a permis à l'équipe du projet de faire avec les présidents des Conseils Provinciaux, acteurs clés dans la réussite du projet. Je pars enrichie et très satisfaite des résultats de cet atelier. L'équipe du projet sera pleinement disponible et mobilisée pour la réussite du projet. »

## 2- Annexe

Agenda de l'atelier :

### ATELIER SUR LES

**« PERSPECTIVES DE DEVELOPPMENT ET POTENTIALITES ECONOMIQUES DES PROVINCES MIDELT, TINGHIR, OUARZAZATE, ZAGORA ET TATA »**

**MARRAKECH, les 11 & 12 novembre 2015**  
**(Hôtel Palmes Plaza- Marrakech)**

### L'Agenda des travaux de l'atelier :

**Jour 1 : Mercredi 11 Novembre 2015**

HEURES	ACTIVITES
8:30 - 09 :30	<b>Session 1 : Lancement des travaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et inscriptions des participants</li> <li>• Mot de bienvenue, rappel du contexte</li> <li>• Mot du représentant des partenaires</li> <li>• Présentation de l'agenda et objectifs de l'atelier</li> </ul>
09:30 -10 :45	<b>Session 2 : La GIZ et le projet PEDEL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche et stratégie de la GIZ</li> <li>• Présentation du projet PEDEL (Objectifs, missions et contributions)</li> </ul>
<b>10 :45 - 11 :15</b>	<b>Pause-café</b>
11 :15 - 13 :00	<b>Session 3 : Etat d'avancement du projet PEDEL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentations les potentialités économiques des provinces</li> <li>• Présentations des conditions politiques, sociales et d'emplois dans les provinces pilotes</li> <li>• Echanges et discussions</li> </ul>
<b>13 :00 - 14 :30</b>	<b>Déjeuner</b>
14 :30 - 17 :00	<b>Session 4 : Critères et processus de sélections des chaines de valeurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche des chaines de valeur pour le développement économique</li> <li>• Cartographie d'une chaine de valeurs</li> <li>• Présentation des critères et processus de sélection de chaine de valeur.</li> <li>• Echanges et discussions</li> </ul>

**Tous les participants sont invités à un diner-soirée à partir de 19H00**

**Jour 2 : Jeudi 12 Novembre 2015**

HEURES	ACTIVITES
08 :30 - 09 :00	<b>Session 1 : Restitution</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution des travaux de la journée du 11/11/2015</li> </ul>
09 :00 - 11 :00	<b>Session 2 : Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes de travail pour sélection des chaines de valeur par province</li> </ul>
11 :30 - 11 :30	<b>Pause-café</b>
11 :30 - 13 :00	<b>Session 2 (Suite) : Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes de travail pour sélection des chaines de valeur par province</li> </ul>
13 :00 - 14 :30	<b>Déjeuner</b>
14 :30 - 17 :00	<b>Session 3 : feuilles de Route et Recommandations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes de travail pour sélection des chaines de valeur par province</li> <li>Présentations la feuille de route de chaque province</li> <li>Recommandation et clôturé</li> </ul>

**NB : les pauses café des après-midi seront servies sur place.**

**L'équipe de PEDEL vous souhaite la bienvenue et une bonne réussite à l'évènement !**



De gauche à droite :

- Mr. Mahrach (CT Tinghir)
- Mme Nassif (chargé Admin+Finances)
- Mme Geipert (CTP)
- Mr. Azzouz (CT Zagora)
- Mr. Bouyahiaoui (OZZ et intérim Tata)
- Mr. El Gueroua (CT Midelt)